



MAIRIE DE JASSERON

Commune de Jasseron (Ain)

* * * *

DECISION DU MAIRE

Décision n°DM2024.01-01

Objet : Construction d'un pôle périscolaire et culturel – attribution des marchés de travaux relatifs aux lots 03, 04, 05, 06, 07, 08, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.

Monsieur le Maire de la Commune de Jasseron,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu** le code des marchés publics ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal n°1 du 9 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal consent délégation permanente de fonctions à Monsieur Sébastien GOBERT, maire ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal n°CM2021.12-12 du 14 décembre 2021 relative à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un pôle périscolaire et culturel à Jasseron ;
- Vu** la délibération du Conseil municipal n°CM2022.02-07 du 15 février 2022 relative à l'approbation du programme de travaux du pôle périscolaire et culturel ;
- Vu** la consultation des entreprises lancée le 20 octobre 2023 sur le site www.marchespublics.ain.fr;
- Vu** l'offre faite par Fontenat TP et réceptionnée le 16 novembre 2023 à 15h18 ;
- Vu** l'offre faite par Entreprise Tabouret et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 10h30 ;
- Vu** l'offre faite par Favrat Construction Bois et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 8h52 ;
- Vu** l'offre faite par APC Etanch Grand Lyon et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 9h52 ;
- Vu** l'offre faite par SARL A. Juillard et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 16h05 ;
- Vu** l'offre faite par Rollet et réceptionnée le 15 novembre 2023 à 14h07 ;
- Vu** l'offre faite par Les Menuiseries de l'Ain et réceptionnée le 16 novembre 2023 à 11h18 ;
- Vu** l'offre faite par Entreprise Petetin et réceptionnée le 16 novembre 2023 à 15h39 ;
- Vu** l'offre faite par Marc Trontin Carrelages et réceptionnée le 15 novembre 2023 à 19h04 ;
- Vu** l'offre faite par Entreprise Perotto SARL et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 8h21 ;
- Vu** l'offre faite par Flow Elec et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 11h30 ;
- Vu** l'offre faite par Setim et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 11h26 ;
- Vu** l'offre faite par Etablissement Joseph et réceptionnée le 17 novembre 2023 à 11h10 ;
- Vu** l'analyse des offres effectuée le 14 décembre 2023 ;

DÉCIDE

Article 1 :

La consultation était divisée en 14 lots :
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210101952-20240109-DM2024_01_01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2024
Publication : 09/01/2024

- lot n°03 : VRD
- lot n°04 : Gros œuvre
- lot n°05 : Charpente bois couverture MOB
- lot n°06 : Etanchéité
- lot n°07 : Façades
- lot n°08 : Menuiseries Alu
- lot n°09 : Serrurerie
- lot n°10 : Menuiseries intérieures agencement
- lot n°11 : Plâtrerie peinture faux plafond
- lot n°12 : Carrelage faïence
- lot n°13 : Sol souple
- lot n°14 : Electricité CFO/CFA
- lot n°15 : Chauffage ventilation plomberie
- lot n°16 : Equipement cuisine
- lot n°17 : Photovoltaïque

L'annonce légale a été envoyée le 18 octobre 2023 pour parution dans le journal papier de la Voix de l'Ain le 20 octobre 2023.

La consultation a été mise en ligne sur le profil acheteur <http://marchespublics.ain.fr> le 20 octobre 2023 et la réponse électronique obligatoire sur ce même support. La date limite de remise des offres était fixée au 17 novembre 2023 à 12h00.

Article 2 :

L'analyse des offres a été effectuée conformément aux critères affichés dans le règlement de la consultation et rappelés ci-après.

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Prix : 60 % : Note = (Pmin / Poffre) x 60	60/100
Valeur technique : Définition et appréciation du critère : <u>Sous critère n°1 : /20</u> Organisation : Analyse détaillée du site et de ses contraintes techniques et organisationnelles identifiées vis-à-vis des travaux à réaliser ainsi que les dispositions prises pour assurer la qualité de la prestation et les solutions proposées aux contraintes identifiées. <u>Sous-critère n°2 : /10</u> Moyens : Description, planification par tâche des moyens humains et matériels précisément affectés à ce chantier et adaptés aux tâches à effectuer, (nombre et qualification), de l'organisation du contrôle interne et externe proposé par l'Entreprise (préciser la nature, les moyens et la fréquence d'intervention) au regard notamment des conditions particulières d'exécution. <u>Sous-critère n°3 : /10</u> Environnement : Dispositions prises pour réduire les nuisances et en faveur de l'environnement (bruit, poussière, pollution de l'air, gestion des déchets), réduire la consommation de ressource (eau, réemploi et recyclage et matériaux), et réduire les impacts carbone (matériels utilisés, optimisation des transports, etc.)	40/100

L'offre arrivée en première position est réputée « offre économiquement la plus avantageuse ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210101952-20240109-DM2024_01_01-AR

Accusé certifié exécutoire

Page 2 sur 3

Réception par le préfet : 09/01/2024
Publication : 09/01/2024

Article 3 :

Au vu du rapport d'analyse des offres avant et après négociation présenté par l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par Monsieur Jacques GERBE, le mandataire, il est décidé d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lot n°	Intitulé du lot	Attributaire	Montant attribué HT
3	VRD	Fontenat TP	236 214,15 € avec la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) n°1
4	Gros œuvre	Entreprise Tabouret	178 324,63 € sans la PSE
5	Charpente bois couverture MOB	Favrat Construction Bois	225 000,00 € sans les PSE
6	Etanchéité	APC Etanch Grand Lyon	77 000,00 € sans la PSE
7	Façades	SARL A. Juillard	61 606,00 €
8	Menuiseries Alu	Rollet	72 316,00 € sans la PSE
10	Menuiseries intérieures agencement	Les Menuiseries de l'Ain	47 553,50 € sans les PSE
11	Plâtrerie peinture faux plafond	Entreprise Petetin	93 567,00 €
12	Carrelage faïence	Marc Trontin Carrelages	22 696,20 €
13	Sol souple	Entreprise Perotto SARL	34 752,00 € sans la PSE
14	Electricité CFO/CFA	Flow Elec	75 127,64 € sans la PSE
15	Chauffage ventilation plomberie	Setim	135 911,44 €
16	Equipeement cuisine	Etablissement Joseph	53 577,21 €

Le Conseil municipal sera informé de cette décision lors de sa prochaine séance.



Fait à Jasseron, le 9 janvier 2024

Sébastien GOBERT,
Maire